

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2018

Le vingt huit mars deux mille dix-huit à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZEDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2018

Sont présents : Mmes BERNARD, LHERMELIN, LANE, MALHAO, Mrs COURTIN, CHABOT, ROSSET, BONHOMME, SIMON, FORTINEAU, COCULET.

Absent : néant

Mme MALHAO été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte de gestion 2017
- Approbation du compte administratif 2017
- Affectation des résultats
- Taux de fiscalité 2018
- Vote du budget 2018
- Local chasse : acquisition chambre froide
- ATD16 Désignation d'un délégué suppléant
- SIAEP Nord Est Charente modification des statuts
- Fixation du montant du loyer et travaux engagés sur le logement du presbytère
- Validation des devis
-

Approbation du compte de gestion 2017 2018_03_01

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation du compte administratif 2017 2018_03_02

Sous la présidence de M. Claude COURTIN 1er adjoint, doyen de l'assemblée chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit ainsi :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	11 108,14 €		109 947,82 €	- €	- €	98 839,68 €
FONCT	713 876,30 €	- €	74 001,14 €			787 877,44 €

Hors de la présence de Madame Anne BERNARD, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2017.

Vote des taux d'imposition 2018 2018 03 04

Conformément à la loi, Madame le Maire rappelle que le conseil municipal doit voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018.

Monsieur le Préfet de la Charente nous a notifié les bases d'imposition correspondantes dont la variation est exprimée ci-dessous :

	Taux 2018	Bases définitives 2017	Bases notifiées 2018
T.H.	5,14	464 427	470 500
T.F.B.	10,79	315 074	320 900
T.F.N.B.	51,72	24 179	24 500

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'appliquer pour 2018, les taux d'imposition définis ci-dessus.

Local chasse : acquisition chambre froide 2018_03_05

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la construction de l'atelier communal, un espace a été réservé à la société de chasse qui en a financé les travaux d'aménagement.

Ce nouveau local mis à disposition par la commune doit être équipé d'une chambre froide afin de respecter les normes d'hygiène et de salubrité quant à la découpe et la conservation du gibier.

Au vu des dépenses déjà engagées par la société de chasse, cette dernière a demandé à la commune d'avancer l'achat de cette chambre froide pour un montant de 1950 € et s'engage à un remboursement en trois annuités maximum.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette demande.

ATD16 DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT 2018_03_06

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'ATD16 expliquant que suite à l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2017 et à la modification des statuts de l'ATD16, il appartient au conseil municipal de prendre une délibération afin de désigner un délégué suppléant.

Après appel à candidature et discussion, le conseil municipal désigne Madame Anne BERNARD en tant que déléguée suppléante de l'Agence Technique Départementale de la Charente.

SIAEP NORD EST CHARENTE 2018_03_07

Madame le Maire donne lecture des nouveaux statuts du syndicat intercommunal d'eau potable du Nord Est Charente annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Rouzède, à l'unanimité des membres présents accepte les statuts du SIAEP Nord Est Charente.

Fixation du montant du loyer et travaux engagés sur le logement ancien presbytère 2018_03_08

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le logement communal de l'ancien presbytère est vacant. Au vu des 12 000€ H.T. de travaux engagés et de la superficie du logement, Madame le Maire propose une réévaluation du montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer, à compter de la réalisation des travaux, le loyer mensuel du logement du presbytère à la somme de 450 € (quatre cents cinquante euros). Ce loyer sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public.

- que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE,

- d'autoriser Mme le Maire à signer les baux de location et tous documents pour le logement ci-dessus désigné ainsi que commander les diagnostics obligatoires.

DEVIS TRAVAUX

Un point est fait sur les travaux programmés pour 2018 :

Devis numérotation des rues :

Après étude des trois devis, signaux girod, comat & valco et leader collectivités, le conseil municipal choisit le moins disant, Signaux Girod.

Toiture salle des fêtes :

AUBIN Bâtiments : 14 738 € - Horte et Tardoire : 15 817 € - Frédéric BERNARD : 20 943 €

Le conseil municipal valide le devis de Aubin Bâtiments.

Eglise :

Ouverture latérale d'une porte (accès handicapés) crépis, façade.

Zefner 24 690€, Horte et Tardoire 26 972 €. Zefner retenu

Projet de rampe d'accès et grille de protection du retable (devis en cours, Boutin, Cousin et nouveau)

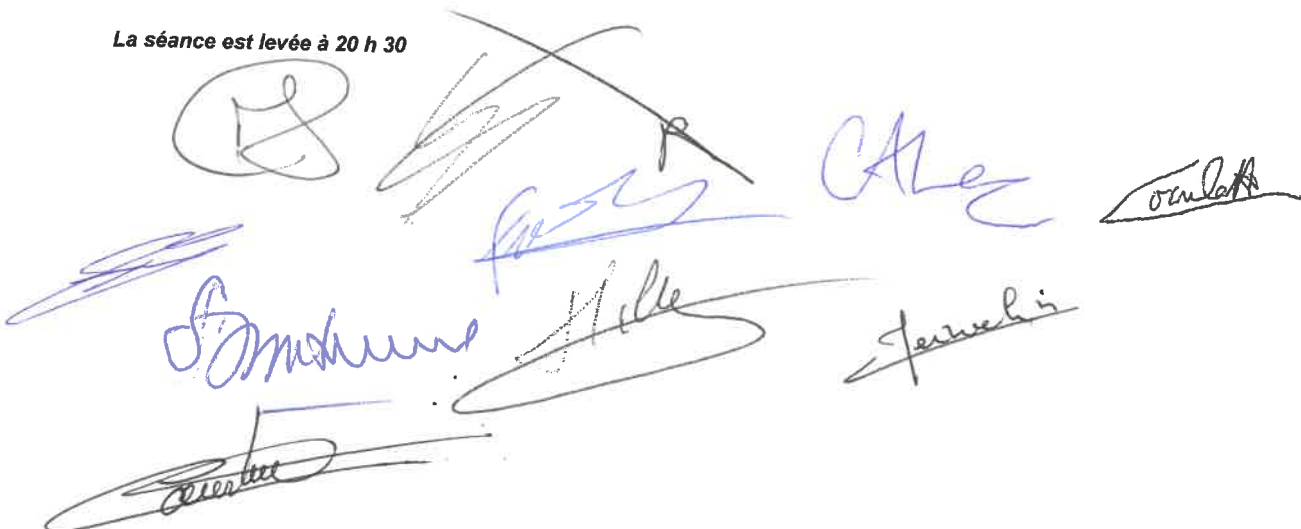
Logement presbytère :

Changement des portes et fenêtres (devis en cours, MC Chabelard Francis, La Roche Store, Crespo)

VOTE DU BUDGET 2018

Voir document budgétaire, voté à l'unanimité des membres présents ;

La séance est levée à 20 h 30



A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, scattered across the bottom half of the page. The signatures vary in style, with some being more legible and others more stylized or scribbled.

2018_03_03

COMMUNE DE ROUZÈDE
DELIBERATION DU 28 Mars 2018
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal de Rouzède
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017
Considérant
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017
constatant que le compte financier présente les résultats suivants:

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	11 108,14 €		- 109 947,82 €	- €	- €	98 839,68 €
FONCT	713 876,30 €	- €	74 001,14 €			787 877,44 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Affectation obligatoire :	787 877,44 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	98 839,68 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	689 037,76 €
Total affecté au c/ 1068 :	98 839,68 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à ROUZÈDE
Le 28 Mars 2018

Délibéré par le Conseil Municipal
Le 28 Mars 2018



Cachet et signature

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 11
Suffrages exprimés : 11
Abs : 0 Pour : 11 Contre : 0

Date de la convocation : 26 Mars 2018

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

DEPENSES

	BP 17	CA 2017	BP 18
165 Emprunts, dettes	400,00	370,00	98 839,68
165 Dépôts garantie logements	740,00	390,00	740,00
020 Dépenses imprév.	10 000,00		10 000,00
2316 Eglise entretien pièces classées	17 348,00	2 200,00	15 548,00
2183 Photocopieur	3 000,00	3000	
2313 Réfection logement école	45 000,00	15 505,00	35 000,00
2313 Réfection logement Presbytère	35 000,00		12 000,00
2313 Atelier communal	100 455,73	92953,86	
21568 Bâche incendie La Sébarie	11 100,00	11 004,43	
2313 Porte salle associations	200 000,00		3 000,00
2313 Eglise assainissement + façade	4 000,00		40 000,00
2313 Accessibilité bâtiments divers	12 000,00	1803	4 000,00
2158 Numérotation RUES commune	40 000,00		10 000,00
21318 Toiture salle des fêtes	40 000,00		15 000,00
2313/041 intégration études	9 349,75	9349,75	
2313 Opérations non individualisées	453 516,64		476 544,76
Achat matériel élagage			12 000,00
21318 Toiture logements école			15 000,00
2111 Achat terrain Lévêque			1 000,00
FDAC			30 000,00
Réserve incendie			15 000,00
Réfection école et cantine			10 000,00
Opérations d'ordre	941 510	152 724,84	803 672,44
1 863 420,24	305 449,68		

111 488,00

INVESTISSEMENT**RECETTES**

	BP 17	CA 2017	BP 18
021 Vrt. du fonct.	721 586,16		685 383,76
10222 FCTVA		5 049,01	1 000,00
001 Excdt reporté	11 108,14		
001 Déficit d'inv.reporté			
1328 Subv inves		2 779,40	
024 pdt cession Immo	-106,50		
FDAC			4 000,00
1322 Eglise entretien pièces DRAC	5 000,00		5 000,00
24 Vente terrain à bâtir			8 000,00
041 Opérations patrimoniale	9 349,75	9 349,75	
40 Op ordre transfert terrain	24 255,30	24 255,30	
40 Op ordre frais recherche	305,03	305,03	
24 Vente terrain doucet			500,00
165 Dépôts et cautionnements	740,00	830,00	740,00
2031/041 intégration études			
40 DAP aux amortissements	209,00	209,00	
28032 Amort Frais recherche			
2804 Amort. Immob.			
28051 Amortissements			209,00
1068 excédent capitalisé	772 446,90	42 777,49	98 839,68
déficit : -	1 840 642,75		803 672,44

EPENSES**FONCTIONNEMENT****RECETTES**

	BP 16	CA 2016	BP 17
011 Charges à caractère général	74 400,00	38 031,54	76 000,00
012 Charges de personnel	63 130,00	59 247,85	68 330,00
65 Autres charges de gestion	23 200,00	21 426,80	23 200,00
014 739116 FNGIR	1 110,00	710,00	710,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues.	626,08		0,00
6811 Dotation amortissements	514,03	514,03	209,00
023 Virement à l'investissement	593 814,23		685 383,76
756 794,35	119 930,22	853 832,76	
excédent : #REF!			

	BP 16	CA 2016	BP 17
70 Produits domaniaux	600,00	1 715,00	0,00
72 Travaux en régie	107 759,00	111 150,00	108 747,00
73 Impôts et taxes	61 173,00	71 095,36	48 257,00
74 Dotations, subventions	10 000,00	9 771,00	8 000,00
75 Autres prod.de gestion	0,00	0,00	0,00
7713 Autres prod except		#REF!	0,00
775.00 Produits exceptionnels	0,00	8 306,50	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	689 037,76
002 Excédent reporté	0,00	16 148,80	0,00
042 Opérations d'ordre			
179 532,00	#REF!	854 041,76	

total hors 023

162 980

120 556,31

168 658

total hors 002

179 532

218 186,66

165 004